

LA LETTRE du SMICTOM des forêts

Syndicat Mixte de
Traitement et de Collecte
des Ordures Ménagères



Juin 2016 | numéro 2

UNE COLLABORATION ENTRE LE SMICTOM D'ILLE ET RANCE ET LE SMICTOM DES FORÊTS

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille et Rance sont lauréats de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG) lancé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il fait suite à la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



Les SMICTOM bénéficient de financements sur 3 ans, de la part de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), afin de sensibiliser et d'impliquer les acteurs du territoire (collectivités, citoyens, entreprises, associations...) pour qu'ils participent à la réduction des déchets et du gaspillage.

LE SMICTOM ET LE GAEC DE CHAMP FLEURY : PLEIN GAZ SUR LA MÉTHANISATION

Le printemps est arrivé, les joies de la tonte de pelouse avec ...

Le SMICTOM des Forêts collabore avec le GAEC de Champ Fleury pour améliorer la valorisation des tontes de pelouse déposées en déchèterie. Les tontes sont transformées en énergie grâce au méthaniseur du GAEC, le biogaz est injecté dans le réseau GrDF.

Au printemps, une modification des consignes de tri en déchèteries a été mise en place. Une benne spéciale a été installée pour récupérer les tontes de pelouse.

Attention, les pelouses doivent être triées (hors tout autre déchet, y compris vert) et fraîches (pas plus de 4 jours) pour être acceptées par le GAEC. Les «autres» déchets verts peuvent toujours être déposés dans les espaces ou dans la benne qui leur étaient destinés.

* ATTENTION, dans un premier temps,
la valorisation des tontes de pelouse se fera
uniquement sur les déchèteries de La Bouëxière et Liffre



De gauche à droite:

Camille VENDE - Chargée de communication, Amélie CRON - Chargée de suivi de projets, Thomas GLUY - Chargé de développement économie circulaire, Nicolas LEFETZ - Chargé de développement filières, et Mélanie BOUGEARD - Responsable du service économie circulaire.

Le service économie circulaire :

l'équipe pluridisciplinaire, composée de cinq agents au sein d'un service mutualisé entre les deux SMICTOM, va travailler sur trois domaines d'actions : la gestion des déchets, l'optimisation des ressources des entreprises et le comportement des consommateurs.

LA MÉTHANISATION QU'EST CE QUE C'EST ?



La méthanisation est une production d'énergie à partir de matières organiques. Pendant 40 à 60 jours les déchets sont placés dans une cuve, chauffée et brassée en l'absence d'oxygène. Pour faire simple, une usine de méthanisation c'est comme l'estomac d'une vache ! On y « digère » les déchets organiques pour produire du biogaz.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus :
<http://www.ademe.fr/methanisation>

CUISENEZ
grâce à votre tonte !
Une fricassée aux herbes
ÇA VOUS DIT ?

MÉTHA TONTE
produisons du gaz

MÉTHANISATION :
transformation de votre pelouse en biogaz